

Département
du LOIRET

MAIRIE DE MONTCRESSON

25 rue de Verdun
45700 MONTCRESSON

Arrondissement
de MONTARGIS

Téléphone : 02.38.90.00.53

Fax : 02.38.90.04.32

Canton
de LORRIS

E.mail : mairie.montcresson@orange.fr

ENQUETE SUR LE BESOIN D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS LES MERCREDIS ET PETITES VACANCES SCOLAIRES

Pour beaucoup de familles se pose le problème de la garde des enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire pendant les mercredis et les vacances scolaires.

La compétence « accueil collectif de mineurs » ne relève pas des compétences communales mais de celles de la Communauté de Communes des Canaux et Forêts en Gâtinais.

Aujourd'hui, la communauté de communes ouvre un accueil collectif de mineurs les mercredis après-midi à Nogent sur Vernisson et les petites vacances scolaires à Nogent sur Vernisson et Châtillon-Coligny.

1) Avez- vous besoin d'une structure d'accueil pour vos enfants (3-5ans ; 6-12ans)

Les mercredis OUI NON

Les petites vacances scolaires OUI NON

2) Raisons pour lesquelles vous n'inscrivez pas vos enfants à l'accueil collectif de mineurs ouvert par la communauté de communes les mercredis après-midi (Nogent sur Vernisson) et petites vacances (Nogent sur Vernisson et Châtillon-Coligny) :

Transports programme inapproprié tarifs autres

3) Si un transport était organisé vers Nogent sur Vernisson ou Châtillon-Coligny, seriez-vous prêts à inscrire vos enfants à l'accueil collectif de mineurs selon deux propositions A et B:

A) Transports des enfants vers le lieu d'accueil uniquement le matin, (les familles vont les chercher le soir sur le lieu d'accueil) :

Les mercredis oui non

Les petites vacances scolaires oui non

B) Transports des enfants vers le lieu d'accueil matin et retour le soir à Montcresson

Les mercredis oui non

Les petites vacances scolaires oui non

4) Si un accueil collectif de mineurs était organisé à Montcresson

Seriez -vous prêts à inscrire vos enfants :

Les mercredis oui non

Pendant les petites vacances scolaires oui non

**Merci de retourner cette enquête en la déposant complétée dans la boîte aux lettres de la commune, 25 rue de Verdun à Montcresson, ou par mail à l'adresse suivante :
mairie.montcresson@orange.fr**